Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

3ème mois de stabilité du taux de chômage

A fin novembre 2006, le canton de Vaud enregistre, pour le 3ème mois consécutif, un taux de chômage de 4.5%. Les ressortissants de l'UE 25 et les chômeurs sans formation sont touchés par la tendance haussière de la fin de l'année (facteur saisonnier) en affichant une augmentation mensuelle de 3.8% et 2.7%. Ce constat est compensé par une baisse du chômage des Suisses (-1.6%) et des chômeurs au bénéfice d'une formation professionnelle (-1.1%).

Le taux de chômage reste inchangé à 4.5%. Le nombre de chômeurs inscrits (1) enregistre toutefois une très légère hausse, s'établissant à 15'028, soit 31 personnes de plus qu'en octobre (+0.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) progresse de 155 personnes (+0.8%) et s'élève à 20'627. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi recule respectivement de 2'057 (-12.0%) et 2'762 personnes (-11.8%).

Les faits marquants de ce mois concernent l'influence négative des facteurs saisonniers constatée dans le secteur de la construction, dont la main-d'oeuvre est composée d'une majorité d'hommes et d'étrangers. En termes de professions, le nombre de chômeurs "maçons, peintres, monteurs électriciens" a subi la plus forte hausse mensuelle (+25.4%). Au contraire, les "employés de commerce, de bureau, comptables" ont vu leur effectif diminuer de 3.2%, mais représentent encore plus d'un chômeur sur huit (soit 1'938 personnes).

Les chômeurs sans formation ont progressé de 2.7% en un mois, alors que ceux détenant une formation professionnelle ont baissé de 1.1% pour s'établir à 9'178 personnes. Quant aux chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an), ils ont reculé depuis octobre de 98 unités (-2.4%). En variation annuelle, ces derniers ont affiché une diminution de 14.2%.

Le bulletin mensuel du canton de Vaud présente désormais une nouvelle structure. Les changements concernent les flux mensuels, la répartition des chômeurs par commune, par origine et par formation, ainsi qu'une nouvelle disposition des catégories de

professions et des branches économiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 décembre 2006

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch